



INFOS ÉCOLES

A destination des enseignants du 1^{er} degré

N°17

07 Mars 2023



[Espace enseignants du site de la DDEC](#)

Pour toutes communications concernant l'Infos Ecoles : didier.jan@e-c.bzh

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Le métier d'enseignant offre des possibilités d'évolution de carrière. Nous vous en présentons deux : enseignant spécialisé et enseignant bilingue.

Devenir enseignant spécialisé :

Vous souhaitez faire évoluer votre carrière, vous avez le souci de la prise en compte des besoins spécifiques de vos élèves à travers des choix pédagogiques ajustés, vous avez envie de contribuer à faire évoluer les établissements scolaires dans leurs pratiques inclusives, vous pouvez envisager de devenir enseignant spécialisé pour exercer sur ces différents dispositifs : poste d'adaptation, ULIS école ou collège, SEGPA, enseignant référent.

Trois grandes missions sont confiées aux enseignants spécialisés, ressources pour l'éducation inclusive :

- Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive
- Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire
- Exercer une fonction de personnes ressources pour l'éducation inclusive dans des situations diverses

Un professeur des écoles pour devenir enseignant spécialisé doit préparer la certification d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive (C.A.P.P.E.I. ; [BO du 16 février 2017](#))
Campagne CAPPEI 2023-2024

Les enseignants intéressés par une évolution de carrière vers l'enseignement spécialisé sont invités à prendre contact avec Rose DESMARET, coordinatrice pour l'éducation inclusive (rose.desmaret@e-c.bzh ou au 0670819669) afin d'envisager un entretien de positionnement et d'évoquer les postes à pourvoir à la rentrée prochaine. Tout départ en formation CAPPEI est conditionné par une nomination sur un poste spécialisé.

Dispositifs en école primaire, en collège ou lycée (général ou professionnel) sous la responsabilité d'un enseignant spécialisé dans l'enseignement catholique du Morbihan

Les Postes d'adaptation

Ils rassemblent de manière temporaire des élèves à BEP qui continuent à fréquenter la classe ordinaire dans laquelle ils demeurent régulièrement inscrits. Leur organisation est spécifique à l'Enseignement catholique et se différencie des [RASED \(Réseau d'aide spécialisées aux élèves en difficulté\)](#) de l'Enseignement public. Les réseaux d'aide de l'Enseignement catholique sont sous la responsabilité du chef d'établissement. L'enseignant spécialisé travaille en réseau et en équipe sur plusieurs établissements scolaires.

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE (SUITE)

Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) ([BO n°31 du 27 août 2015](#))

Depuis le 1er septembre 2015, qu'ils soient situés dans **une école, un collège ou un lycée**, les dispositifs de scolarisation des établissements scolaires destinés aux élèves en situation de handicap sont dénommés unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis). Les Ulis, dispositifs ouverts, constituent une des modalités de mise en œuvre de **l'accessibilité pédagogique**. Les élèves orientés en Ulis sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements.

L'Enseignement Général et Professionnel Adapté (EGPA)

Les SEGPA accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes, ils ne maîtrisent pas toutes les compétences attendues pour entrer en collège.

Campagne CAPPEI 2023-2024

Les enseignants intéressés par une évolution de carrière vers l'enseignement spécialisé sont invités à prendre contact avec Rose DESMARET, coordinatrice pour l'éducation inclusive afin d'envisager un entretien de positionnement et d'évoquer les postes à pourvoir à la rentrée prochaine. Tout départ en formation CAPPEI est conditionné par une nomination sur un poste spécialisé.

Pour en savoir plus sur la formation CAPPEI et la certification : [ici](#)

Pour en savoir plus sur la Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle pour le CAPPEI : [ici](#)

Devenir enseignant bilingue

Le conseil régional a souhaité mettre en place, en signant une convention spécifique de développement de la langue bretonne avec l'Etat, une politique de développement de l'enseignement bilingue.

Afin d'accompagner le développement de ces filières dans le 1^{er} degré et d'en assurer leur continuité, l'Enseignement Catholique du Morbihan a besoin d'enseignants formés.

Si vous êtes intéressé (e) par l'enseignement des langues, la langue et la culture bretonnes, si vous aimez construire des projets avec des partenaires associatifs, si vous vous intéressez au patrimoine local, alors vous pouvez envisager une orientation vers le métier d'enseignant bilingue.

Nous vous rappelons pour cela l'existence de la formation : **Diplôme Universitaire « Métiers et Langue Bretonne »** dispensé par l'UCO Bretagne-Sud. Cette dernière permet aux enseignants titulaires de **se former à la langue bretonne et à son enseignement sur une année scolaire.**

Cette formation est entièrement prise en charge :

- Pendant cette période de formation, le salaire de l'enseignant est maintenu à hauteur de 85% du brut.
- Les coûts pédagogiques et frais annexes sont pris en charge par Formiris et le Comité Académique de l'Enseignement Catholique (C.A.E.C.)
- Le dispositif d'aide DESK proposé par le Conseil Régional permet d'obtenir une bourse variant de 2 500€ à 3 000€.

Les demandes de congé formations sont à faire avant le 17 mars 2023.

Pour aller plus loin :

Description de la formation : [ici](#) Vidéo sur la formation : [D.U. Métiers et langue bretonne](#)

Informations sur la bourse [DESK](#)

PLAN D'ANIMATION

Carrefour des possibles 2024

Le Carrefour des possibles 2024 se prépare...

Vous êtes en recherche.

vous expérimentez dans votre classe.

Vous mettez en œuvre une pratique bénéfique aux élèves : cela peut concerner la pédagogie, le climat scolaire, les relations école-famille, l'animation pastorale...

Et vous souhaitez la partager !

Nous vous invitons à la soumettre par [ce formulaire](#) avant le 31 mars.

Après lecture, le groupe de pilotage, vous contactera pour échanger avec vous sur votre participation éventuelle.

Il s'agit de présenter et valoriser votre projet un mercredi matin au mois de mars 2024, dans un atelier de 40 min, proposé de 2 à 4 fois.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Didier Jan (didier.jan@e-c.bzh) ou Cécile Billot (cecile.billot@e-c.bzh) pour avoir davantage de précisions.

AUX ARTS CITOYENS



Thierry Laruelle, animateur pédagogique « Arts et culture » propose une série d'œuvres d'art en lien avec le thème de Trans'arts « Patrimoine » : les chefs d'œuvre des musées bretons. Vous trouverez également de nombreuses ressources sur le patrimoine sur [ce padlet](#)



Sainte Madeleine en prière, Guido Reni, Quimper

